

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir parler pendant les trois dernières minutes du débat sur le pouvoir d'emprunt en vertu duquel le gouvernement sera autorisé à emprunter 4 milliards de dollars de plus. J'ai écouté avec une certaine impatience l'honorable député de Lincoln (M. Mackasey) parler avec une grande condescendance de l'époque où enfant il allait visiter les camps de travail et voir les milliers de chômeurs du Québec. Je veux qu'il sache que nous étions ces gens qu'il allait regarder de ses yeux de riche. Je n'apprécie guère la grande condescendance mielleuse dont il a fait preuve ce soir en parlant des chômeurs et des déshérités de notre pays. Selon lui cette dépression nous a enseigné quelque chose. Sans aucun doute, nous avons appris qu'il importe d'économiser pour les mauvais jours. Qu'est-ce que le gouvernement nous a appris? Il nous a appris qu'il ne fallait pas nous préoccuper des mauvais jours parce que le gouvernement veillera à nos besoins aux frais des contribuables canadiens. C'est la raison pour laquelle le gouvernement demande à emprunter 4 milliards ce soir. Pendant la dépression nous avons aussi appris que ce ne sont pas les difficultés qui nous abattront. Les temps durs nous apprennent simplement ce que nous avons fait de nous-mêmes pendant les périodes d'abondance. Cet homme a l'audace de nous dire que le gouvernement fait tout pour nous. Le gouvernement emprunte ce soir 4 milliards de dollars, mais le député de Lincoln prétend que nous économisons 900 millions de dollars parce qu'on n'avait pas tout emprunté en juin. Il ne dit pas pourquoi nous avons économisé 900 millions de dollars. C'est parce que les conservateurs ont refusé au gouvernement l'autorisation d'emprunter 11 milliards de dollars en juin.

Des voix: Bravo!

M. Friesen: Nous avons divisé le bill et retranché 4 milliards de dollars du pouvoir d'emprunt, faisant ainsi économiser 900 millions de dollars au gouvernement. Il s'est bien gardé de le dire. Ces spécialistes en sciences sociales, ces ingénieurs sociaux se veulent humanitaires et démocrates mais ils ne disent pas qu'en empruntant 4 milliards supplémentaires nous hypothéquons l'avenir de nos enfants. Ils veulent être démocrates. Combien parmi nos petits enfants ou nos arrière-petits-enfants ont leur mot à dire lorsque nous contractons la dette que nous leur imposons ce soir?

M. l'Orateur adjoint: Comme il est 9 h 45, je dois aux termes de l'article 72 du Règlement adopté le jeudi 22 juillet 1982, interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ toute motion nécessaire pour mettre fin à l'étude du bill dont la Chambre est saisie.

[Français]

Le vice-président: Le vote porte sur la motion du ministre des Finances (M. Lalonde). Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont contre la motion veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: A mon avis, les oui l'emportent.

Pouvoir d'emprunt supplémentaire

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le vice-président: Convoquez les députés.

• (2215)

Et la sonnerie s'étant tue:

[Traduction]

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, j'invoque le Règlement. Je voudrais vous signaler qu'il est maintenant 10 h 18. La motion a été mise aux voix et le vote inscrit a été demandé à 9 h 45. Le Règlement de la Chambre des communes stipule que le timbre doit résonner pendant quinze minutes, délai qui est écoulé depuis près d'une demi-heure. Je crois que le vote devrait avoir lieu sans plus attendre.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: Je comprends le point de vue du député, mais je veux simplement faire remarquer aux députés que je ne peux pas plus procéder au vote que je ne le pouvais lors de l'incident de la sonnerie.

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: Cette fois-là, j'ai attendu que les whips retournent à leur place et me fassent signe que je pouvais procéder au vote. J'attends toujours ce signe.

[Français]

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, il n'y a pas tellement longtemps, vous vous souviendrez que le parti progressiste conservateur a cru bon alors que cela devait être une sonnerie . . .

Madame le Président, je ne veux pas élever la voix parce que j'ai un peu mal à la gorge et si on ne me laisse pas parler, je vais prendre mon temps. Vous vous souviendrez qu'il n'y a pas tellement longtemps, alors que la sonnerie ne devait durer qu'une quinzaine de minutes, le parti progressiste conservateur a jugé à propos de se retirer à un autre étage de cet édifice pour faire un caucus et décider de quelle façon vous devriez appliquer le Règlement. Alors ce soir nous n'avons pas fait de caucus, ni au troisième étage, ni au quatrième étage, nous sommes présents, mais il est une tradition établie depuis longtemps à l'effet que le whip doive prendre sa place avant de pouvoir . . .

Je remercie les députés d'en face, je ne croyais pas être aussi populaire, madame le Président, mais nous ne voudrions certainement pas retarder le vote indûment, et si les députés d'en face voulaient simplement me laisser le temps de répondre au rappel au Règlement qui a été fait par le député de Nepean-Carleton (M. Baker), je pense que cela accélérerait les choses et qu'on pourrait procéder au décompte dans un délai raisonnable. Alors le point que j'étais en train de faire, madame le Président, c'est qu'il existe une tradition que vous connaissez bien et qui veut que la sonnerie se fasse entendre une quinzaine de minutes. La sonnerie a cessé de se faire entendre, et je pense que dès lors le Règlement est respecté. L'autre tradition veut qu'avant de procéder au décompte même si la sonnerie ne se fait plus entendre il faille que les whips des deux partis s'assoient à leur place. Cependant, je constate que le whip du parti progressiste conservateur est toujours debout, madame le Président . . .

Une voix: Il vient de s'asseoir!